OBSERVATION PARTENARIALE DE LA CONJONCTURE

L'essentiel de l'emploi et de l'économie en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Communiqué flash n° 44 Point au 15 décembre 2020

1

Des experts du réseau d'OPC se mobilisent pour suivre la conjoncture régionale dans ce contexte de crise sanitaire et économique. Ce document rassemble une sélection des derniers indicateurs disponibles orientés sur l'activité des entreprises en Provence - Alpes - Côte d'Azur :

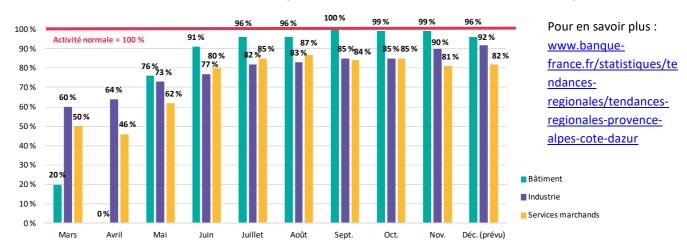
- → La relance de l'activité économique freinée dans les services marchands suite au 2^e confinement.
- \rightarrow ²/₃ des établissements employeurs ont demandé des reports de charges sociales à fin novembre.
- → À nouveau un fort déficit des offres d'emploi déposées à Pôle emploi à fin novembre : 28 %.
- → Les embauches sont toujours en recul : 22 % en octobre 2020.
- → Les Alpes-Maritimes continuent à être le département le plus affecté.

Ce document n'a pas vocation à être exhaustif et est volontairement factuel.

L'ÉCONOMIE RÉGIONALE MARQUE À NOUVEAU LE PAS LORS DE CE SECOND CONFINEMENT

Les informations collectées début décembre par la Banque de France confirment que l'économie régionale marque le pas suite aux nouvelles mesures de confinement. Pour autant, cette évolution à la baisse n'est pas comparable à celle observée en mars-avril 2020 qui avait enregistré un recul « historique ».

ÉVOLUTION D'ACTIVITÉ PAR RAPPORT À UN MOIS NORMAL (DE MARS À NOVEMBRE ET PRÉVISIONS POUR DÉCEMBRE 2020)



Source : Banque de France.

Dans **l'industrie**, l'activité a continué de progresser légèrement en novembre pour atteindre 90 % de son niveau normal. Cette tendance est portée par une demande nationale et internationale favorablement orientée notamment dans les filières de la chimie, métallurgie et de la fabrication des composants électroniques. En décembre, le niveau d'activité gagnerait encore 2 points.

Concernant les **services marchands**, plus sensibles à la crise sanitaire, l'activité s'érode avec un niveau des transactions qui s'établit à 81 % fin novembre contre 84 % fin septembre. Ce sont les activités touristiques et culturelles qui sont particulièrement impactées. L'activité stagnerait à ce niveau en décembre.

L'activité du **bâtiment** demeure quasiment à son niveau d'avant crise (99 %) favorisée par une demande publique et privée encore active au mois de novembre. Un léger repli de l'activité est toutefois envisagé en décembre (96 %).

Dans tous les secteurs, les chefs d'entreprise restent prudents dans cette période d'incertitude.

DES REPORTS DE COTISATIONS DES ÉTABLISSEMENTS EN HAUSSE À FIN NOVEMBRE 2020

Au 26 novembre 2020, plus de 252 200 établissements en Provence - Alpes - Côte d'Azur bénéficient d'un report de cotisations sociales, soit 38 % des établissements actifs relevant du régime général. À fin juillet, le nombre d'établissements bénéficiaires était de 301 000. Cette diminution s'explique par la fin du report automatique pour l'ensemble des entreprises individuelles (EI).

Actuellement, seules les EI ne pouvant exercer en raison des dispositions sanitaires en bénéficient encore automatiquement, les autres doivent en faire la demande. À fin novembre, 28 % des EI de la région sont concernées par ces reports. C'est dans les Hautes-Alpes qu'elles y ont recours le plus fréquemment (40 %).

Des demandes issues d'établissements employeurs privés toujours plus nombreuses

Depuis le début de la crise, près de 128 900 établissements employeurs du secteur privé de la région (non concernés par la précaution précédente) ont fait une demande de report de charges sociales à l'Urssaf. Il y en avait 117 000 à fin juillet, soit près de 12 000 établissements de plus en quatre mois. Désormais, 67 % des établissements employeurs privés de la région sont concernés (61 % précédemment), soit une augmentation de + 6 points. Cette évolution s'observe de manière homogène dans l'ensemble des départements.

Les Bouches-du-Rhône continuent à être le territoire où cette démarche est la plus fréquente (69 %); elle reste plus rare dans les départements alpins, notamment les Alpes-de-Haute-Provence (57 %).

Ces demandes de report de charges concernent plus de 953 000 salariés employés par ces établissements (– 12 % d'employés concernés par rapport à fin juillet).

RÉPARTITION DES DEMANDES DE REPORT DE COTISATIONS SOCIALES PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT AU 26 NOVEMBRE 2020

	Établissements employeurs du secteur privé ¹		Entreprises individuelles (EI) ²		Total des établissements ³	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Alpes-de-Haute-Provence	3 772	57 %	4 400	33 %	8 341	39 %
Hautes-Alpes	3 938	60 %	5 802	40 %	9 871	45 %
Alpes-Maritimes	31 642	67 %	31 237	29 %	63 211	38 %
Bouches-du-Rhône	50 213	69 %	41 121	26 %	91 831	37 %
Var	25 697	65 %	25 752	28 %	51 842	37 %
Vaucluse	13 611	65 %	13 283	29 %	27 139	39 %
Région	128 873	67 %	121 595	28 %	252 235	38 %

¹ En cumul des exigibilités depuis le début de la crise.

² En cumul des exigibilités depuis septembre 2020 (deuxième vague). Le report pour tous n'est plus appliqué : seules les sociétés dont les activités ne pouvant être exercées en raison des dispositions sanitaires disposent d'un report automatique.

³ Dont les 1 280 établissements appartenant à la catégorie « Autres » de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Source : Urssaf Provence - Alpes - Côte d'Azur — Extraction au 26 novembre 2020.

Une augmentation des recours aux reports de charges, notamment pour les grandes entreprises

Fin novembre, 66 % des TPE-PME de la région ont bénéficié d'un report de charges (62 % à fin juillet), soit près de 115 700 établissements employant moins de 250 salariés. Ce taux de recours est de 71 % parmi les grandes entreprises (plus de 250 salariés) et les très grandes entreprises (plus de 2 000 salariés), soit près de 13 200 établissements de la région. Cette part a fortement augmenté pour ces établissements (+ 10 points par rapport à fin juillet).

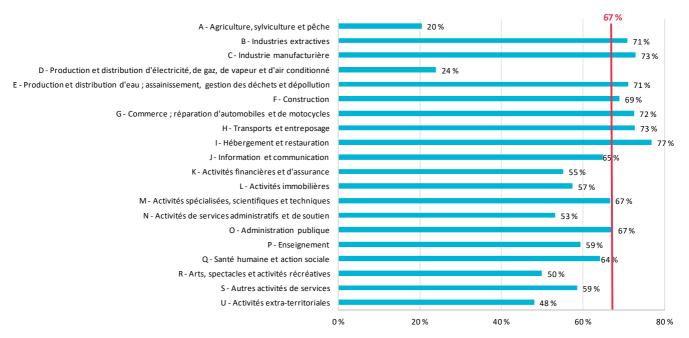
Plus de trois quart des établissements de l'Hébergement et restauration ont demandé un report

La proportion de recours à un report de charges continue d'être très variable d'un secteur d'activité à l'autre. Les établissements de l'Hébergement et restauration et de l'Industrie manufacturière restent ceux qui y ont le plus fréquemment recours (respectivement 77 % et 73 % d'entre eux).

Dans le secteur du *Transport et entreposage*, la part des établissements effectuant cette démarche a fortement augmenté (+ 9 points par rapport à fin juillet) atteignant désormais 73 %. Il en est de même des établissements du secteur *Arts, spectacles et activités récréatives* (+ 8 points) où un établissement sur deux a effectué cette demande à fin novembre.

À l'inverse, la part des établissements du secteur de l'Agriculture, sylviculture et pêche relevant du régime général et demandant un report de charge a fortement diminué passant de 50 % à 20 %.

PART DES DEMANDES DE REPORT DE COTISATIONS SOCIALES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ (NA 21)



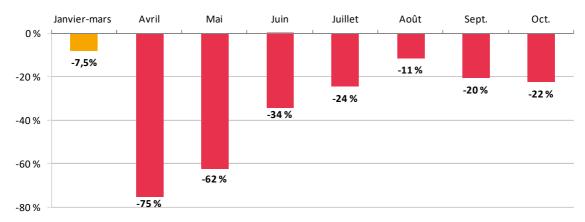
Source: Urssaf Provence - Alpes - Côte d'Azur – Extraction au 26 novembre 2020.

LES DÉCLARATIONS D'EMBAUCHES RECULENT DE – 22 % EN OCTOBRE 2020

Avant même le deuxième confinement de novembre, l'évolution des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) de la rentrée se détériorait. En septembre, leur nombre diminuait de – 20 % sur un an et cette régression s'accentue en octobre (– 22 % par rapport à octobre 2019). Au total, 140 200 DPAE ont été déposées en Provence - Alpes - Côte d'Azur en octobre 2020 (au lieu de 178 800 en octobre 2019).

Les embauches en CDD de moins d'un mois continuent à être les plus impactées (– 26 % sur un an), même si elles représentent toujours la majeure partie des recrutements (63 % des embauches en octobre 2020). Les CDI (20 % des embauches), reculent de – 19 %. Les CDD de plus d'un mois (17 % des embauches), sont ceux qui fléchissent le moins (– 5 %).

ÉVOLUTION ANNUELLE DES DPAE DE JANVIER À OCTOBRE 2020



Source: Urssaf Provence - Alpes - Côte d'Azur, Accos – DPAE (hors intérim).

Les Alpes-Maritimes demeurent toujours les plus impactées par le recul des DPAE

Le département des Alpes-Maritimes reste de loin le plus affecté par la crise. Il connaît une baisse importante des embauches en octobre ($-40\,\%$ sur un an). À l'inverse, les Hautes-Alpes est le seul département à enregistrer une hausse des embauches ($+2\,\%$). Il ne regroupe cependant que 2 % des DPAE de la région. Ces dernières sont davantage concentrées dans les Bouches-du-Rhône ($49\,\%$ des DPAE) département affichant un recul de $-13\,\%$ du nombre de DPAE sur un an.

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES DPAE PAR DÉPARTEMENT

	Nombre de DPAE en octobre 2020	Évolution annuelle
Alpes-de-Haute-Provence	2 618	-8%
Hautes-Alpes	3 130	+ 2 %
Alpes-Maritimes	31 225	- 40 %
Bouches-du-Rhône	69 116	-13 %
Var	22 183	- 18 %
Vaucluse	11 911	– 19 %
Total	140 183	– 22 %

Source: Urssaf Provence - Alpes - Côte d'Azur, Accos – DPAE (hors intérim).

En octobre, les nouvelles mesures gouvernementales fragilisent encore les hôtels, cafés et restaurants

Les embauches dans le secteur *Hôtels, cafés et restaurants* régressent encore très fortement en octobre : -64% par rapport à octobre 2019. La baisse des embauches concerne l'ensemble des secteurs, mais dans une moindre mesure, variant de -6% dans la *Construction* à -11% dans les *Services*.

RÉPARTITION DES DPAE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

	Nombre de DPAE en octobre 2020	Évolution annuelle
Commerce	16 484	- 10 %
Construction	7 111	-6%
Hôtels, cafés et restaurants	13 277	-64 %
Industrie	4 435	-9 %
Services	98 876	-11 %
Total	140 183	– 22 %

Source: Urssaf Provence - Alpes - Côte d'Azur, Accos – DPAE (hors intérim).

Un recul plus important pour les établissements de 10 à 49 salariés

Les établissements de 10 à 49 salariés enregistrent la plus forte baisse du nombre de DPAE (– 32 % en un an). Les établissements de 250 salariés et plus, qui concentrent 29 % des embauches, affichent quant à eux une diminution plus contenue (– 18 %).

RÉPARTITION DES DPAE PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT

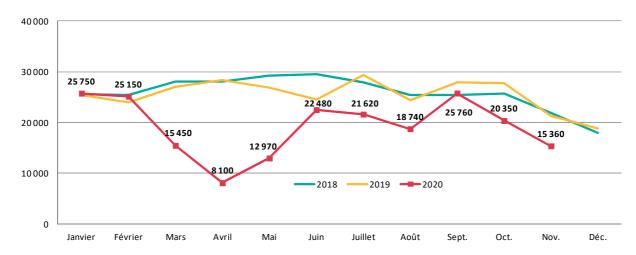
	Nombre de DPAE en octobre 2020	Évolution annuelle
1 à 9 salariés	35 347	- 19 %
10 à 49 salariés	28 656	- 32%
50 à 249 salariés	35 933	- 18%
250 salariés et plus	40 248	- 18%
Total	140 183	- 22%

Source: Urssaf Provence - Alpes - Côte d'Azur, Accos – DPAE (hors intérim).

À NOUVEAU, LE NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI DÉPOSÉES À PÔLE EMPLOI DIMINUE

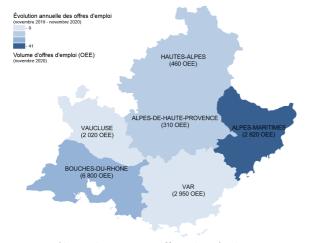
Après une hausse du volume des offres d'emploi déposées à Pôle emploi sur le mois de septembre, celles-ci repartent à la baisse en octobre et novembre. Sur un an, le nombre d'offres d'emploi diminue de -27% en octobre et de -28% en novembre. Au niveau national, la tendance est identique (-26% puis -28%).

ÉVOLUTION MENSUELLE DES OFFRES D'EMPLOI ENREGISTRÉES À PÔLE EMPLOI EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



Source: Pôle emploi – STMAT Offres, données brutes.

LES ALPES-MARITIMES ENREGISTRENT ENCORE LE PLUS FORT RECUL DES OFFRES D'EMPLOI



Source : Pôle emploi – STMAT Offres, données brutes.

En novembre 2020, les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône continuent à être les départements les plus impactés par la baisse des offres d'emploi déposées à Pôle emploi (respectivement – 41 % et – 32 % en un an).

Cette tendance s'observe désormais aussi pour les départements alpins où la baisse atteint – 25 %.

Le Var et le Vaucluse, bien qu'également en recul, affichent des taux moins importants (respectivement -11 % et -9 %).

Le secteur Hébergement-restauration reste fortement impacté

D'août à novembre 2020, la baisse cumulée du nombre d'offres d'emploi est de $-21\,\%$ en région. La plupart des secteurs d'activité (NA 17) sont encore touchés. Toujours en première ligne, le secteur de l'*Hébergement-restauration* affiche une baisse de $-50\,\%$ sur un an.

À l'inverse, trois secteurs voient leur nombre d'offres d'emploi augmenter, il s'agit de la Fabrication de denrées alimentaires et de l'Agriculture, sylviculture et pêche mais aussi des Activités financières et d'assurances (respectivement + 21 %, + 12 % et + 4 % par rapport à l'an passé).

ÉVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (NA 17)

	Évolution annuelle (août à novembre 2020)	Poids dans les OEE (août à novembre 2020)
Hébergement et restauration	– 50 %	6 %
Fabrication de matériels de transport	- 40 %	0 %
Information et communication	– 39 %	1 %
Activités immobilières	- 38 %	1 %
Autres activités de services	– 35 %	5 %
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	– 25 %	14 %
Transports et entreposage	-23 %	3 %
Fabrication d'autres produits industriels	- 22 %	1 %
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	- 17 %	37 %
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	- 14 %	21 %
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	- 13 %	0 %
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	- 13 %	1 %
Construction	-6%	4 %
Cokéfaction et raffinage	0 %	0 %
Activités financières et d'assurance	+ 4 %	1 %
Agriculture, sylviculture et pêche	+ 12 %	2 %
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	+ 21 %	3 %
Tous secteurs	- 21 %	100 %

Source: Pôle emploi – STMAT Offres, données brutes.

Plus précisément, parmi les secteurs d'activité (NAF 732) rassemblant le plus d'offres d'emploi sur la période, celles déposées par la *Restauration traditionnelle* (– 48 %), l'Aide à domicile (– 25 %) et le *Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé domicile* (– 25 %) sont les plus en retrait.

Dans les mêmes temps, le nombre d'offres d'emploi de la Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (+ 42 %), l'Hébergement médicalisé pour personnes âgées (+ 16 %) et la Formation continue des adultes (+ 3 %) augmentent.

TOP 10 DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DÉTAILLÉS (NAF 732): ÉVOLUTION ANNUELLE ET POIDS DANS LES OFFRES D'EMPLOI

	Évolution annuelle (août à novembre 2020)	Poids dans les OEE (août à novembre 2020)
Activités des agences de travail temporaire	-12 %	21 %
Aide à domicile	-25 %	5 %
Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	– 2 5 %	5 %
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	+ 42 %	3 %
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	-13 %	3 %
Restauration traditionnelle	-48 %	2 %
Nettoyage courant des bâtiments	- 10 %	2 %
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	-21 %	2 %
Formation continue d'adultes	+ 3 %	2 %
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	+ 16 %	2 %

Source: Pôle emploi – STMAT Offres, données brutes.

Prochain communiqué en janvier 2021!















Retrouvez toute la richesse du réseau en ligne : www.observation-partenariale-conjoncture.org.